

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à César de Paepe, 8 août 1888](#)

Marie Moret à César de Paepe, 8 août 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[8 août 1888](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Paepe, César de \(1841-1890\)](#)

Lieu de destination168, rue Jourdan, Saint-Gilles, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice[Buridant, Jules \(1872-1937\)](#)

Description

RésuméAu sujet d'une erreur dans la mention d'un ouvrage dans *Le Devoir* qui sera rectifiée dans un des prochains numéros d'août 1888.

SupportLa lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Bertrand, Louis \(1856-1943\)](#)

Œuvres citées[Louis Bertrand, Le logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique, Bruxelles, 1888.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation1 p. (13r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

Mais ce nouvel article ne
 pourrait passer dans le Droit
 de cette semaine, et trouvant
 peut-être difficilement place
 dans le suivant celui du 19, --
 qui sera comme d'habitude
 consacré à la paix et à
 l'arbitrage international -- ne
 pourrait peut-être que dans
 le Droit du 26 de ce mois --
 Ce sera en tous cas la limite
 extrême.

Je vous prie
 de m'excuser.
 Monsieur, pour vous et
 Monsieur Bertrand, l'expression
 de mes sentiments distingués,

Marie Godin

Suive Familistère,
 8 Juin 1878,

Monsieur C. de Ræpe,

J'ai l'honneur de
 vous accuser réception de votre
 lettre du 6 et.

Nous n'avions qu'un
 seul désir, celui de vous donner
 toute satisfaction à vous et à
 M. Bertrand, par notre article
 bibliographique paru dans le
Droit du 5 courant.

Si donc nous
 regrettons de n'avoir point
 atteint notre but, nous espérons
 du moins réparer cela, en
 saisissant l'occasion que vous
 nous offrez de revenir sur le
 bon ouvrage de M. Bertrand.